

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

FB/LR

N°2024-62

OBJET

Office de tourisme de
Saint-Lary Soulan :
désignation des représentants titulaires
et suppléants des activités accueil et
réceptif, animation et événementiel
et culture

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq juin, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-LARY SOULAN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Saint-Lary Soulan, sous la Présidence de Monsieur André MIR, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 mai 2024

PRÉSENTS : MM. André MIR - Philippe AIZIER - Jacques SALAT - René DARAN - Christophe BOURREC - Alain DEDIEU - Hélène GUIOUNET - Jacques ROCA - Marie-Pierre FORGUE SUPERBIE - Sophie REY - Daniel GASPA - Jean-Henri MIR - Nicolas HERQUÉ.

Étaient représentées : Madame Aline NARS (donne procuration à Monsieur André MIR - Madame Marie-Françoise VIDALON (donne procuration à Madame Sophie REY).

Nombre de membres ayant
assisté à la séance : 13
(+ 2 procurations)

Votes pour : 15

Affiché à la porte de la Mairie :
Le 12 juin 2024

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de treize et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Communes, procédé immédiatement après l'ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Jean-Henri MIR ayant obtenu au scrutin secret la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Rapporteur : André MIR, Maire.

Applicables depuis le 1^{er} juillet 2021, les nouveaux statuts de l'office de tourisme de Saint-Lary-Soulan disposent notamment que le comité de direction de cet établissement public industriel et commercial est composé de dix-neuf membres titulaires répartis ainsi qu'il suit :

D'une part, dix conseillers municipaux élus par le conseil municipal pour la durée de leur mandat et quatre suppléants.

D'autre part, neuf représentants des activités, professions, organismes intéressés au tourisme sur notre territoire communal et neuf suppléants.

Après échange avec les services de l'office de tourisme, il s'avère nécessaire de désigner les représentants titulaires et suppléants des activités accueil et réceptif, animation et événementiel et culture.

A cet effet, il vous est proposé de procéder aux désignations suivantes :

Activités	Titulaires	Suppléants
Accueil et réceptif	Magalie BONNEAU	Julien THOMAS
Animation et événementiel	Claire RENARD	Philippe MATHIEU
Culture	Anaïs VIDAL	Julien VERNARDET

En fonction de ces éléments, je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

../..

Le Conseil Municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Oui l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,
Décide :

- De désigner les représentants titulaires et suppléants suivants des activités accueil et réceptif, animation et événementiel et culture de l'office de tourisme de Saint-Lary-Soulan :

Activités	Titulaires	Suppléants
Accueil et réceptif	Magalie BONNEAU	Julien THOMAS
Animation et événementiel	Claire RENARD	Philippe MATHIEU
Culture	Anaïs VIDAL	Julien VERNARDET

- De confirmer la composition du comité de direction de l'office de tourisme de Saint-Lary-Soulan ainsi qu'il suit :

- Représentants de la collectivité : 10 membres

Titulaires	Suppléants
André MIR	Christophe BOURREC René DARAN Aline NARS Jacques SALAT
Philippe AIZIER	
Marie-Pierre FORGUE SUPERBIE	
Daniel GASPA	
Hélène GUIOUNET	
Nicolas HERQUÉ	
Jean-Henri MIR	
Sophie REY	
Jacques ROCA	
Marie-Françoise VIDALON	

- Représentants des professions et activités intéressées par le tourisme sur le territoire : 9 membres

Activités	Titulaires	Suppléants
Accueil et réceptif	Magalie BONNEAU	Julien THOMAS
Animation et événementiel	Claire RENARD	Philippe MATHIEU
Culture	Anaïs VIDAL	Julien VERNARDET
Commerce et artisanat	Raymond CAMPO	Lucie PLESSALA
Ambassadeurs	Jean-Marie MIR	Pascale ROUANET
Omnisports	Bruno BOUBIN	Pierre VEDERE
Remontées mécaniques	Akim BOUFAID	Valérie PRAT
Etablissement thermal	Roman RIAC	Stéphanie GALAUP
Ecoles de ski	Alain DEDIEU	Stéphane RIBET

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Saint-Lary-Soulan, le 5 juin 2024

Accusé de réception en préfecture
065-216503888-20240613-DELIB-2024-62-DE
Date de télétransmission : 13/06/2024
Date de réception préfecture : 13/06/2024



Le Maire,


André MIR